



# PROTÉGEZ VOTRE BÉBÉ CONTRE LA BRONCHIOLITE

Grâce à l'immunisation du nourrisson encouragée en Suisse dès 2024, les hospitalisations liées à la bronchiolite ont fortement baissé. Cette maladie est provoquée par le virus respiratoire syncytial (RSV), qui affecte leurs bronches, entraînant des difficultés à respirer.

## **Vous pouvez aujourd'hui choisir entre deux moyens de prévention:**

- ▶ **la vaccination maternelle:** la future maman reçoit un vaccin entre la 32<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> semaine de grossesse, si la naissance est prévue entre octobre et mars, qui lui permet de produire des anticorps transmis au bébé à travers le placenta
- ▶ **l'immunisation du nourrisson:** il reçoit une injection d'anticorps peu après sa naissance ou dès octobre s'il est né entre avril et septembre.

Dans les deux cas, une seule dose suffit. Le traitement peut être administré par votre sage-femme, votre gynécologue, votre pédiatre ou à la naissance dans les maternités du canton.

Le Service du médecin cantonal, les HUG, l'Ordre des gynécologues et obstétriciens de Genève et la Société genevoise de pédiatrie vous recommandent d'adopter l'une ou l'autre de ces mesures préventives. Plus d'infos sur [www.ge.ch/c/rsv](http://www.ge.ch/c/rsv)



**Toux, fièvre, nez bouché et difficultés à respirer sont les symptômes de la bronchiolite. Le risque de complications est élevé chez les nourrissons de moins de trois mois.**

### **Que faire si votre bébé a des symptômes ?**

Consultez rapidement votre pédiatre. Si vous observez un changement de comportement, si votre bébé est moins réactif, mange moins, respire très vite ou très lentement ou de manière irrégulière, ou encore si ses lèvres ou extrémités deviennent bleues, amenez-le rapidement dans un service d'urgences.

### **Comment éviter la transmission du virus ?**

- ▶ Avant trois mois, limitez les visites à votre bébé au cercle proche et non malade
- ▶ Lavez-vous les mains avant et après avoir touché votre bébé
- ▶ Portez un masque en cas de rhume, de toux ou de fièvre.

### **Comment prévenir la bronchiolite ?**

Deux traitements préventifs sont actuellement disponibles :

- ▶ Avant la naissance : vaccination de la future maman entre la 32<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> semaine de grossesse si la naissance est prévue entre octobre et mars
- ▶ Après la naissance : administration au bébé d'un anticorps, peu après sa naissance ou dès octobre, s'il est né entre avril et septembre, qui renforce son immunité et assure une protection efficace.

Pour les deux traitements, une seule dose suffit.

### **Les traitements préventifs sont-ils efficaces ?**

Oui. La vaccination de la femme enceinte réduit le risque de maladie à RSV sévère de 82 % dans les trois mois et de 69 % dans les six mois suivant la naissance. L'anticorps donné au nouveau-né fait chuter le risque d'infection à RSV et d'hospitalisation d'environ 80 % chez les très jeunes enfants.

### **L'un de ces traitements préventifs vous intéresse-t-il ?**

Parlez-en à la sage-femme ou au gynécologue qui vous suit ou à votre pédiatre. Les caisses-maladie prennent en charge l'injection d'anticorps au nourrisson à l'exception de la quote-part de 10 %. Elles prennent aussi en charge la vaccination maternelle à l'exception de la franchise et de la quote-part de 10 %. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, il n'y aura plus la franchise.